



Jeudi 4 juin 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laboratoires d'excellence :
Près de 500 scientifiques français réunis à Paris
pour un point d'étape à mi-parcours



Lancée en 2010, l'action Laboratoires d'Excellence (Labex) du programme d'Investissements d'Avenir a pour vocation de doter les laboratoires ayant une visibilité internationale de moyens significatifs pour leur permettre de faire jeu égal avec leurs homologues étrangers.

Cinq ans après le lancement de cette action, l'ensemble des Labex financés se sont réunis à Paris du 1^{er} au 4 juin pour un point d'étape à mi-parcours conduit par un panel international.

A la clé de ce rendez-vous, une vue d'ensemble des actions entreprises et des résultats déjà obtenus grâce aux fonds attribués et, pour chaque Labex, un retour personnalisé sur son projet qui l'aidera à préciser ses priorités pour les cinq années à venir.

Une dotation globale de 1,5 milliard d'euros sur 10 ans

L'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche en France tient pour une large part à la qualité des laboratoires de niveau mondial. Ils constituent la base de la visibilité et de l'attractivité scientifique de l'Hexagone. Le Programme d'Investissements d'Avenir a doté les 171 Labex de moyens très importants et dans la durée, leur consacrant une dotation de globale de 1,5 milliard d'euros sur 10 ans. Les montants attribués par Labex varient de 2 à 20 millions d'euros soit environ 900 keuros par an en moyenne pour chaque laboratoire labellisé.

Soutenir l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche français

L'objectif de l'action est de permettre à ces laboratoires de rivaliser dans les meilleures conditions avec leurs homologues étrangers, d'attirer des chercheurs et des enseignants-chercheurs de renommée internationale et construire une politique de recherche, de formation et de valorisation au niveau des meilleurs standards internationaux

Ces laboratoires ont un rôle structurant majeur pour le paysage français de la recherche, en cohérence avec la stratégie des universités et organismes auxquels ils appartiennent, et contribuent à renforcer la dynamique des sites concernés.

Par leur action, ils garantissent également l'excellence des formations de niveau master et doctorat.

Un suivi continu

Ces différentes caractéristiques des Labex font l'objet d'un suivi continu de la part de l'ANR, qui gère pour le compte de l'Etat 18 actions du Programme d'Investissements d'Avenir. Ce suivi se matérialise notamment par la publication d'une synthèse annuelle de suivi par action.

De façon complémentaire, l'action des 171 Labex a été examinée du 1^{er} au 4 juin, *via* leur audition par un jury international composé de 88 scientifiques internationaux de premier plan, répartis en 15 sous-jurys thématiques. En amont de ces auditions, les jurys ont examiné le rapport d'activité 2015 de chaque Labex avec une attention particulière portée aux recrutements effectués, aux publications réalisées et aux chercheurs étrangers invités. Ils ont également pris connaissance des avis initiaux du jury de sélection ainsi que des conventions attributives d'aide. Sur cette base, un retour individuel sera fait à chaque Labex lui permettant d'ajuster, si besoin, ses actions.

Ce point d'étape à mi-parcours permettra ainsi d'avoir une vue d'ensemble des actions entreprises et des résultats déjà obtenus grâce aux fonds attribués.

En savoir plus :

L'ANR et les Investissements d'avenir : En 2010, l'ANR a été désignée comme opérateur du Commissariat Général à l'Investissement pour les actions du programme d'Investissements d'Avenir relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans le cadre du deuxième programme d'Investissements d'avenir, l'agence a été confirmée comme opérateur sur les thématiques "Enseignement supérieur et recherche" pour un montant de 4,015 milliards d'euros.

Retrouvez la présentation des Labex sur le site du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

- Vague 1 : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid55551/investissements-d-avenir-projets-labex-par-domaine-et-region.html>
- Vague 2 <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid59334/localisation-des-projets-investissements-d-avenir-labex-vague-2.html>

Pour plus d'informations : www.agence-nationale-recherche.fr

CONTACT PRESSE : ANR - 01 78 09 80 09 - contactpresse@agencerecherche.fr

Nous suivre sur  @agencerecherche et  ANR

Annexes - Laboratoires d'excellence

Chiffres clés de l'action Labex

L'appel à projets a donné les résultats suivants :

	Nombre de projets reçus	Nombre de projets financés
Labex vague 1	241	100
Labex vague 2	195	71

Financement : 1,5 milliard d'euros

Au 31 décembre 2014 :

Montants versés : **578,8** millions d'euros

Montants dépensés : **340,8** millions d'euros

1 054 brevets déposés sur les travaux financés par les Labex

30 286 publications dans des revues internationales

12 835 monographies, d'ouvrages collectifs

11 000 doctorants participant aux Labex

6 000 post-doctorants participant aux Labex

Processus du point d'étape à mi-parcours

Examen de chaque Labex au travers d'un dossier et d'une audition par un jury international composé de 88 scientifiques internationaux de premier plan, répartis en 15 sous-jurys thématiques.

Un rapporteur et un lecteur sont désignés pour chaque Labex.

► Dossier

Pour chaque projet, les documents suivants ont été mis à disposition de chaque rapporteur et lecteur désigné pour le projet :

- Rapport étape 2015 fourni par le Responsables scientifique et technique du Labex au 31 mars 2015 comprenant la liste des recrutements de doctorants, post-doctorants, des chercheurs invités et des publications
- Convention attributive d'aide et ses annexes : projet scientifique, annexe financière, impact socio-économique attendu
- Fiche financière
- Avis du Jury de sélection

Les dossiers ont été transmis aux membres des jurys mi-mai pour examen avant l'audition.

► Audition

171 Labex auditionnés

L'audition, en anglais, dure **50 minutes** (25 minutes d'exposé maximum et 25 minutes de questions). Le support de l'exposé se présente sur Power Point avec 20 diapositives maximum (à l'exclusion de toute vidéo).

Un jury auditionne de **6 à 8 Labex** par jour

Les auditions par sous-jury se déroulent de **1 ½ à 2 ½ jours**

L'analyse du dossier et l'audition donnent lieu à un avis individuel du jury à destination du Labex. Une synthèse par sous-jury, à destination du Comité de pilotage, est rédigée par le président de chaque sous-jury.